

AP 10 : Partie 2 de l'Epreuve composée (vers le bac)

Consignes officielles : « Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information. »

Fiche guide-méthode « Pour réussir la partie 2 de l'EC »

A compléter avant de rédiger

Pour bien présenter le document	Type de document statistique	
	Source	
	Titre	
	Unité(s)	
	Période(s)	
	Pays concerné(s)	
	Variable(s) présente(s)	
	Indicateur(s) statistique(s)	
	Notion(s) à définir	
	Phrase(s) d'interprétation de chaque type de donnée	
Qu'est-ce que le document vise à montrer / mesurer ?		
Pour bien répondre à la question portant sur le document	A quel chapitre ou partie du cours ce document statistique appartient-il ?	
	Quelle(s) notion(s) et/ou mécanisme(s) sont nécessaires à l'interprétation des données ?	
	Quelle est la consigne ? (montrez, comparez, expliquez, illustrez etc.)	
	Extraction de toutes (mais rien que) les données permettant de répondre à cette question	

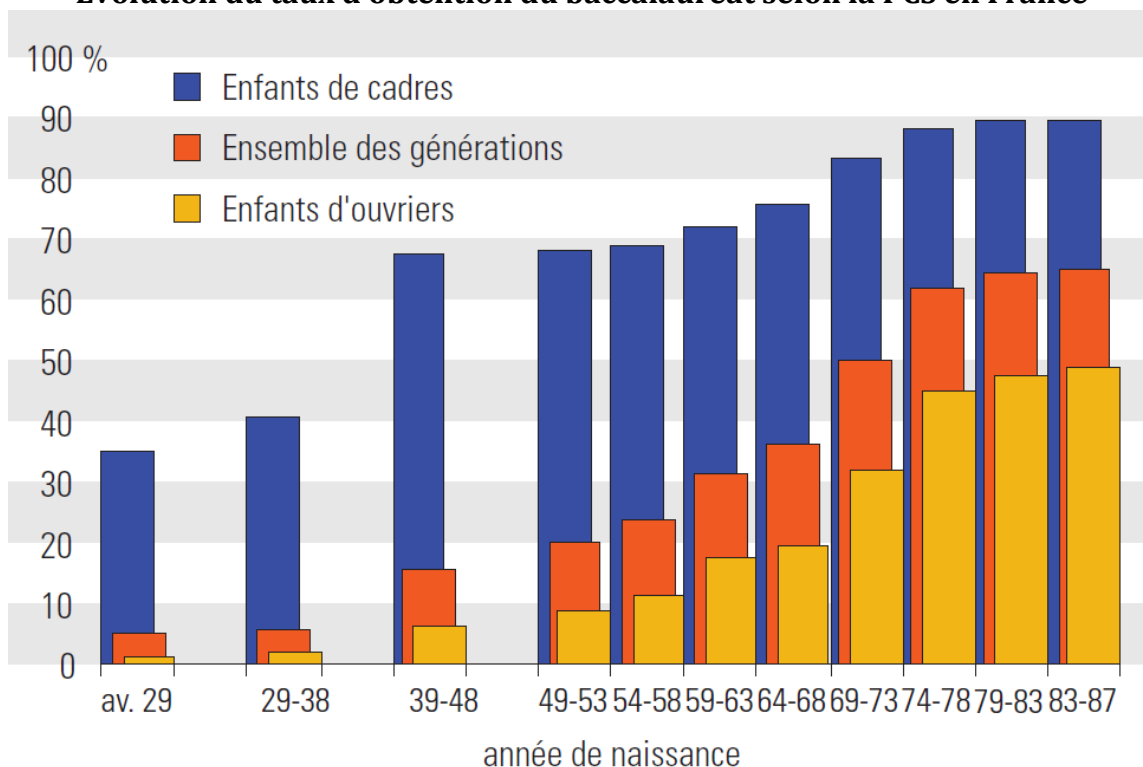
Complétez ce guide avant de rédiger, rendez ce guide avec votre copie (réponse de l'ordre d'une demi à une page).



Et ça c'est seulement pour 4 points sur 20 le jour du bac ? Cimer ! C'est vraiment trop généreux !!

Après avoir présenté le document, vous commenterez l'évolution de l'écart d'accès au baccalauréat selon l'origine sociale en France.

Evolution du taux d'obtention du baccalauréat selon la PCS en France

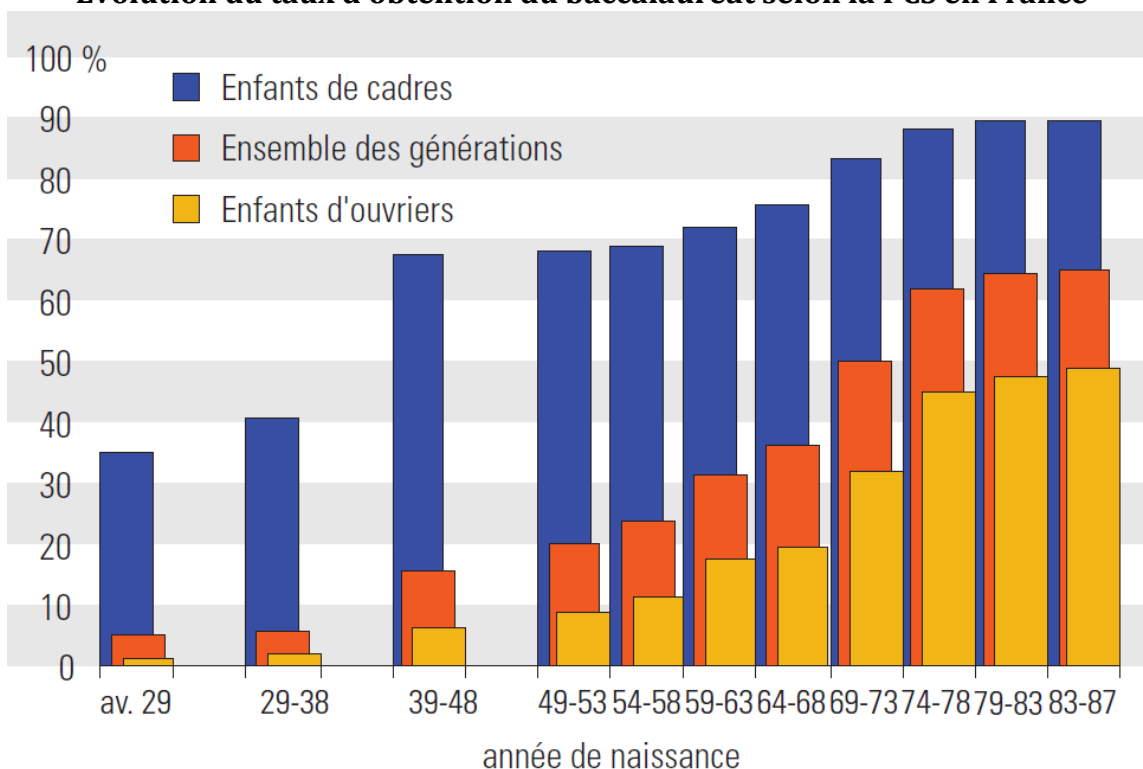


📖 Lecture : Sur 100 enfants de Cadres nés entre 1929 et 1938, 40,5 ont obtenu le baccalauréat.

Source : Ministère de l'Éducation national, DEPP, « L'état de l'école », n°20 nov. 2010
<http://www.education.gouv.fr/cid53863/l-etat-ecole-indicateurs-sur-systeme-educatif-francais.html>

Après avoir présenté le document, vous commenterez l'évolution de l'écart d'accès au baccalauréat selon l'origine sociale en France.

Evolution du taux d'obtention du baccalauréat selon la PCS en France



📖 Lecture : Sur 100 enfants de Cadres nés entre 1929 et 1938, 40,5 ont obtenu le baccalauréat.

Source : Ministère de l'Éducation national, DEPP, « L'état de l'école », n°20 nov. 2010
<http://www.education.gouv.fr/cid53863/l-etat-ecole-indicateurs-sur-systeme-educatif-francais.html>